

COMPTE RENDU DE LA PARTICIPATION D'UNE DÉLÉGATION DE LA SECTION FRANÇAISE À LA RÉUNION DE LA COMMISSION POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

A EREVAN (ARMÉNIE) DU 19 AU 21 MARS 2018

La commission politique de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie s'est réunie sous la présidence de son Président, M. Christophe-André Frassa, Sénateur, les 20 et 21 mars 2018 à Erevan, au siège de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie.

Une trentaine de parlementaires, issus de vingt-cinq sections, provenant des quatre régions de l'espace francophone (Afrique, Amérique, Asie-Pacifique, et Europe) ont participé à cette réunion. La section française y était représentée par M. Christophe-André Frassa, Sénateur ainsi que par M. Jacques Maire, Député.

Les travaux de la commission ont débuté par l'allocution de bienvenue de M. Ara Babloyan, Président de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie, suivie du discours introductif de M. Edward Nabladian, Ministre des Affaires étrangères de la République d'Arménie, Président de la Conférence ministérielle de l'Organisation internationale de la Francophonie.



MM. Christophe-André Frassa et Jacques Maire



Mme Margarit Yesayan, présidente de la section arménienne de l'APF, et M. Christophe-André Frassa

La commission a ensuite procédé à un tour de table au cours duquel chaque section a brièvement résumé l'actualité politique dans son pays. S'exprimant au nom de la section française, M. Jacques Maire a présenté les orientations et les enjeux de la réforme des institutions actuellement en préparation, expliquant qu'elle se traduirait en particulier par une réduction du nombre des parlementaires et par une limitation dans le temps du nombre de mandats consécutifs.

La commission a également entendu le rapport présenté par Mme Geneviève Inagosi Kassondo, Députée (République démocratique du Congo), rapporteure, sur les situations politiques dans l'espace francophone en présence de M. Jacques Bilodeau, conseiller spécial de la Secrétaire générale de la Francophonie. A l'occasion de la présentation de ce rapport et de la discussion qui l'a accompagnée, la commission a adopté à l'unanimité trois déclarations :

- la déclaration sur la situation politique en République démocratique du Congo se réjouit de la fin du processus d'inscription des électeurs et prend acte de la publication du calendrier électoral fixant les prochaines élections le 23 décembre 2018 ; elle regrette en revanche les difficultés de mise en application de l'accord du 31 décembre et s'alarme de la situation humanitaire préoccupante, principalement dans l'Est du pays et dans la province du Kasai

- la déclaration sur la situation politique au Cambodge dénonce l'arrestation du chef de l'opposition officielle et président de la section cambodgienne, M. Kem Sokha ; elle regrette la décision de la Cour suprême du Cambodge de dissoudre le principal parti d'opposition, le CNRP et s'alarme du bannissement de 118 personnalités de la vie politique pour une durée de cinq ans ; pour ces raisons, elle recommande la mise sous alerte de la section cambodgienne, conformément au mécanisme de vigilance démocratique de l'APF ;

- la déclaration sur la situation politique au Liban accueille favorablement la décision des autorités libanaises d'organiser les élections législatives le 6 mai 2018 et appelle les pays amis à participer activement aux conférences de Paris le 6 avril et de Bruxelles le 25 avril 2018 pour aider les institutions libanaises à moderniser leurs infrastructures, à renforcer leurs forces armées et à supporter la lourde présence des réfugiés syriens.

La commission a ensuite procédé à un échange de vues sur la force conjointe G5 Sahel et l'Alliance Sahel. M. Jacques Maire, député, a rappelé que les Présidents de la Mauritanie, du Mali, du Burkina-Faso, du Niger et du Tchad avaient décidé, à l'occasion du sommet G5 du 2 juillet 2017, la création d'une force militaire conjointe de 5 000 hommes destinée à lutter contre le terrorisme, le crime organisé transfrontalier et le trafic d'êtres humains. Parallèlement, le Président français Emmanuel Macron et la chancelière allemande avaient annoncé la mise en place de l'Alliance Sahel afin de mobiliser les fonds et de définir une stratégie commune axée autour de l'éducation, de l'agriculture, de la justice et de la lutte contre le réchauffement climatique de façon à offrir aux bailleurs de fond un cadre permettant un meilleur fléchage géographique et sectoriel de l'aide publique au développement, par-delà l'approche sécuritaire. M. Jacques Maire a souhaité que les parlements de la France et de ces cinq pays puissent s'impliquer dans cette démarche et, considérant que l'APF constituait un relai primordial, a proposé l'organisation d'une rencontre parlementaire réunissant les assemblées des pays concernés. S'exprimant au nom de leurs sections respectives, les parlementaires du Niger, du Mali, du Tchad, du Burkina-Faso, du Togo et de la Côte d'Ivoire ont exprimé leur plein soutien à cette proposition. Sur la proposition de M. Christophe André Frassa, Président, la commission a alors adopté une déclaration soutenant la proposition française d'une rencontre interparlementaire réunissant les assemblées des pays du Sahel, de

la France et de pays européens sur l'Alliance Sahel, largement ouverte à la société civile et aux ONG.

La commission a ensuite entendu le rapport final de M. André Drolet, Député (Québec), sur la lutte contre le radicalisme religieux et a adopté la déclaration préparée par le rapporteur, intégrant trois amendements de précision proposés par le Président Christophe André Frassa ; elle a également adopté le rapport final présenté par la section suisse sur la peine de mort dans l'espace francophone.

Sur la proposition respectivement de M. Alain Onkelinx (Belgique/ communauté Wallonie-Bruxelles) et de M. Dennis Dawson (Canada), la commission a ensuite approuvé deux nouveaux thèmes de travail relatifs aux missions de maintien de la paix de l'ONU dans l'espace francophone et à la situation des communautés LGBTI.

La commission a ensuite adopté une sixième Déclaration pour rappeler les engagements pris par les chefs d'Etat et de gouvernement lors des sommets de la Francophonie sur la situation dans le Haut-Karabakh.

La commission a, pour finir, examiné le projet de statuts du réseau des jeunes parlementaires de l'APF.

En marge des travaux de la commission politique, la délégation de la section française a été reçue en entretien par M. Edward Nablandian, ministre des affaires étrangères d'Arménie, avec lequel elle a évoqué les travaux de la commission politique et la préparation du prochain Sommet de la Francophonie qui se déroulera à Erevan. Elle a également participé à la cérémonie organisée par les autorités arméniennes au Mémorial du Génocide arménien. Elle a en outre rencontré les membres de la section arménienne de l'Union de la presse francophone.

Elle s'est entretenue, à plusieurs reprises, avec S. E. Jonathan Lacôte, Ambassadeur de France en Arménie et a été associée à plusieurs des manifestations organisées par l'Ambassade : la soirée de clôture du film francophone d'Erevan, et la soirée « Goûts de France ». La délégation a en outre visité le Centre d'enseignement professionnel franco-arménien d'Erevan, et l'Université française en Arménie (UFAR).

La prochaine réunion de la commission politique se tiendra à Québec (Canada), le dimanche 8 juillet 2018, dans le cadre de 44^e session plénière de l'APF.